

Village de Oisy-le-Verger



Janvier 2024 - N°8

Madame, Monsieur,

Les membres du Conseil Municipal et du Centre Communal d'Action Sociale, le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter ainsi qu'à votre famille, nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite dans tous vos projets qu'ils soient privés ou professionnels.

Nous le savons tous, les trois années qui viennent de s'écouler, ne s'apparentent pas à un long fleuve tranquille, tant nous avons été secoués par l'actualité : guerre russo-ukrainienne, conflit israélo-palestinien, attentat au lycée Gambetta à Arras

La période dans laquelle nous sommes est pénible et contraignante et laisse des traces dans notre quotidien, tant les difficultés économiques et sociales auxquelles nous devons faire face sont importantes notamment celles liées au pouvoir d'achat.

...

Vous êtes plusieurs à vous étonner d'une augmentation du montant demandé par les impôts.

Faisons le point.

La taxe foncière : c'est un impôt local qui s'applique à l'ensemble des propriétaires d'un bien immobilier. Avec la suppression de la taxe d'habitation, la taxe foncière reste le seul impôt direct à la main des communes. De ce fait de nombreuses villes sont tentées d'utiliser cet impôt pour compenser les tensions sur les prix (énergie, matière première, hausse des salaires des fonctionnaires décidée par l'État) ... La commune de Oisy-le-Verger subit ces contraintes comme les autres mais a fait le choix de ne pas augmenter ses taux qui restent stables comme les années précédentes.

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) : cette taxe a bondi de 4 points pour atteindre 19,26 %. Une décision motivée par l'évolution du coût de la collecte des déchets (compétence de la Communauté de Communes Osartis-Marquion) et celui du traitement (assuré par le Symevad, en grande difficulté du fait du manque de débouchés des déchets qu'il recycle).

En 2024, une nouvelle taxe appelée «**GEMAPI**» verra le jour. Elle a pour but de financer la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations. La gestion de cette compétence est devenue arbitrairement intercommunale suite au désengagement de l'État qui finançait auparavant cette gestion. Les changements climatiques sont inquiétants et requièrent de la prudence vis-à-vis des zones inondables.

...

A travers ce nouveau bulletin municipal, nous nous efforçons de soumettre à l'appréciation de chacun un bilan retraçant les réalisations de l'année 2023. Vous y découvrirez également la vie municipale avec son actualité, les infos pratiques ... Ce bulletin est également consultable sur notre site internet : <https://www.oisyleverger.fr>

Je vous souhaite une bonne lecture et vous renouvelle tous mes vœux pour cette nouvelle année.

Marie-Christine GUENOT
Maire de Oisy-le-Verger

Rédaction et mise en page : MC GUENOT – Comité de lecture :
Fabrice KIZEWSKI, Séverine MARQUET, David PIERREPONT, François DENIMAL

Les élections européennes auront lieu le :

Dimanche 9 juin 2024

SOMMAIRE

LA VIE MUNICIPALE : pages 3 à 5

Mairie - Agence postale - Démarches administratives - Permanences administratives - Travaux aux cimetières
- Eclairage public - Compteur d'eau - Rappel des règles d'urbanisme - Salle des Fêtes - La collecte des déchets
- La déchetterie – les encombrants.

TRAVAUX : pages 6 à 8

INFORMATIONS DIVERSES : pages 8 à 9

L'ECOLE : page 10

ADRESSES UTILES : pages 11-12

Cabinet médical – Pharmacie – Services de garde – Cabinet infirmier – EHPAD – Numéros d'urgence –
Association 3S – ASSAD – AISM – Association Maison des aidants – CPAM - MSA – CAF – CARSAT – CICAS -
Maison Départementale des personnes handicapées – Permanences à la mairie de Marquion

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES OSARTIS MARQUION : Page 13

Mission locale – Plan local pour l'insertion et l'emploi – Relais emploi formation insertion – Service jeunesse
– ALSH – le relais de la petite enfance – les assistantes maternelles du village.

REVUE DE PRESSE : pages 14 à 19

En route vers le collège - Anniversaires de mariage – Repas des aînés – Des vacances de Toussaint animées –
Cérémonie du 11 novembre – Saint-Nicolas - La fête des diplômés – La préparation et distribution des colis
de Noël aux aînés – Le Noël des enfants de l'école.

LA VIE PAROISSIALE : page 20

ETAT CIVIL : page 20

LA VIE ASSOCIATIVE : pages 21-26

Le Club des aînés - Le Comité d'Histoire locale - Les gourmandes - Le club photo - Les artistes en herbe - Oisy
pour la vie - Les amis de l'Eglise - L'arbre à palabres - La bibliothèque L'Oisy'r - Marche Gym Vélo - Oisy
Dance - La société de chasse - Le comité des fêtes.

CALENDRIER DES DIFFERENTES COLLECTES : Page 27

CALENDRIER DES FETES 2024 : page 28

LA VIE MUNICIPALE

Mairie : Elodie SAURON assure les fonctions de
Secrétaire de Mairie secondée à l'accueil par
Sandrine FRERE

Tél. : 03.21.50.40.20 Fax : 03.21.50.40.21

Adresse mail : mairie@oisyleverger.fr

Ouverture au public

Lundi : 9 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h

Mardi : 9 h - 12 h – fermé l'après-midi

Mercredi : 9 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h

Jeudi : 9 h - 12 h – fermé l'après-midi

Vendredi : 9 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h

Samedi : fermé

Agence postale

Du lundi au Vendredi : de 9 h à 12 h

Démarches administratives

L'attestation de vie commune : se présenter avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

La déclaration de naissance anticipée : se présenter avec la pièce d'identité du père et de la mère et un justificatif de domicile.

Le recensement des jeunes citoyens : cette démarche doit se faire dans le mois anniversaire des 16 ans (**pour 2024, sont concernés les filles et garçons nés en 2008**).

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire pour les électeurs. Vous devez vous présenter en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Le mariage : le dossier est à retirer en mairie et des pièces justificatives sont à produire.

Le **P.A.C.S. (Pacte Civil de Solidarité)** : prendre rendez-vous en mairie pour la conclusion du PACS.

Le baptême républicain : s'inscrire en mairie dans le mois précédent le baptême avec le livret de famille et les pièces d'identité des parrain et marraine.

Les demandes d'aide personnalisée d'autonomie (A.P.A.) : les dossiers sont à retirer et à retourner une fois complétés en mairie.

La délivrance d'imprimés préfectoraux (certificat de cession de véhicule...)

Les **cartes d'identité** et les **passeports** : ces documents sont désormais biométriques et vous devez vous rapprocher d'une mairie équipée d'un dispositif de recueil des empreintes digitales (Ex : Arleux) ; **Auparavant, une démarche doit être effectuée sur le site ants.gouv.fr**

Permanences administratives

Assistante sociale du Département :

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS AU
03.21.50.58.30

Permanences du maire : du lundi au Vendredi sur rendez-vous.

Permanences des adjoints : prise de rendez-vous au préalable en mairie.

Travaux au cimetière effectués par une entreprise (réalisation de caveau, maçonnerie...) doivent être préalablement signalés en mairie 48 h à l'avance.

Eclairage public : Merci de signaler en mairie toute défaillance d'éclairage.

Compteur d'eau : Sous le contrôle de NOREADE, l'abonné continue à être responsable des dégâts causés par le gel. Il convient de protéger le compteur. Il est également nécessaire de vérifier régulièrement les compteurs afin de détecter les fuites éventuelles.

NOREADE Centre de Pecquencourt Sud

Service client : 03.27.99.80.50

Service dépannage : 03.27.99.80.00 du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Service d'astreinte « Eau et assainissement »
24 h/24 : 06.87.69.41.78

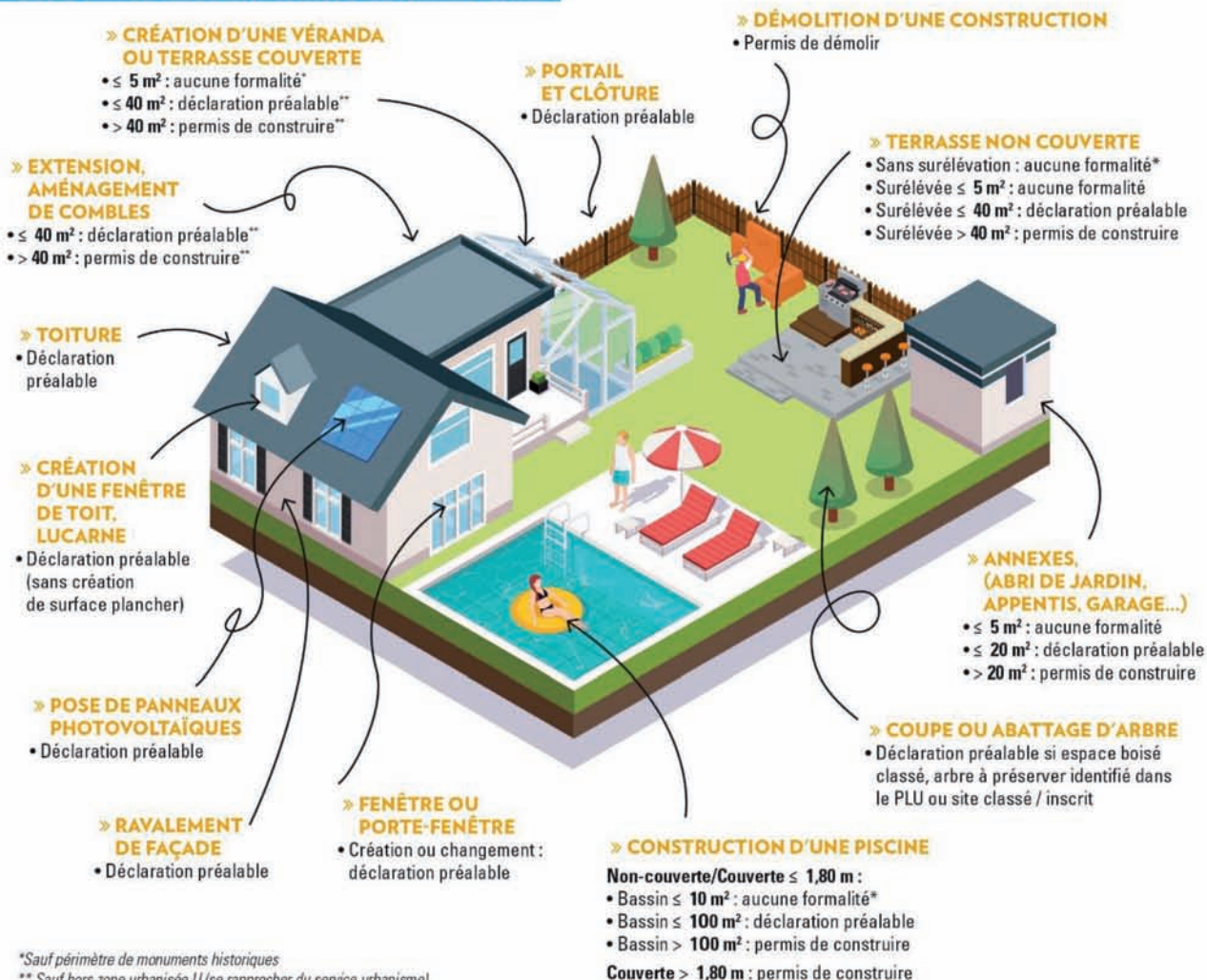
Rappel des règles d'urbanisme :

Nous constatons régulièrement des **infractions au code de l'urbanisme**. Dans un certain nombre de cas, l'origine est la méconnaissance des textes en vigueur par les propriétaires ou la volonté délibérée de ne pas respecter la réglementation. Dans un cas comme dans l'autre, il est important de vous informer de celle-ci et des risques encourus par les contrevenants.

Nous vous rappelons que les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture, sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation. Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi, vous seriez en infraction avec le code de l'urbanisme. **Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable ou d'un permis de construire : n'hésitez pas à prendre conseil auprès de la mairie.**

DECLARATION PREALABLE OU PERMIS DE CONSTRUIRE

QUELLES AUTORISATIONS DEMANDER ?



<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

Toute déclaration préalable ou permis de construire est transmis au service instruction du droit des sols de la Communauté de Communes Osartis-Marquion qui émet un avis favorable ou défavorable en respectant la réglementation du Plan Local d'Urbanisme

La Salle des Fêtes :

La location de la salle est fixée à 300 € ; le prix sera majoré de 100 € du 15 octobre au 15 avril pour faire face aux dépenses de chauffage ; la prestation nettoyage est possible et est facturée 70 €.

La sortie et le rangement de la vaisselle seront dorénavant effectués par un membre de la commission et un agent de la commune ; toute vaisselle cassée ou manquante après inventaire sera facturée.

La salle des fêtes est désormais équipée d'un défibrillateur conformément au décret n° 2018-1186 du 19 décembre 2018.

La collecte des déchets : La Communauté de Communes Osartis-Marquion a regroupé les collectes et le ramassage est organisé de la façon suivante :

Les ordures ménagères (bac gris) :
Tous les mardis

Le tri sélectif (couvercle jaune) :
Le mardi tous les 15 jours (Semaine paire)

Les déchets verts :
le lundi

Du 15 mars au 14 juillet : 1 fois par semaine

Du 15 juillet au 15 décembre : tous les quinze jours

Verre : le 1^{er} mardi de chaque MOIS

Merci de sortir les poubelles, le soir la veille de la collecte et de les rentrer au maximum le soir après la collecte

Depuis le 1^{er} janvier 2023, en plus des papiers et des emballages en carton, vous pouvez désormais mettre dans la poubelle de tri (couvercle jaune) la totalité de vos emballages en plastique.

Dès le 1^{er} janvier 2024, il deviendra obligatoire de trier ses biodéchets. Prônée par une directive européenne, cette mesure est inscrite dans la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire. Cela concernera aussi bien les particuliers que les professionnels. **C'est ce qui existe déjà actuellement puisqu'une collecte des déchets végétaux en déchèterie dans des bennes dédiées -et en collecte à domicile- est mise en place.** De plus, le SYMEVAD fournit un composteur à chaque foyer du territoire qui a assisté à une réunion d'information.

Le composteur n'est donc pas obligatoire néanmoins si vous voulez en acquérir un, vous pouvez contacter le SYMEVAD (symevad.org) ; vous pouvez également l'acheter, il vous en coûtera entre 30 et 50 € ou encore le réaliser vous-même : <https://www.aménagementdujardin.net/diy-composteur/>

La déchetterie

Vous pouvez y déposer : déchets verts, métaux, gravats, pneumatiques, encombrants, batteries, cartons, appareils électroménagers, huile de vidange, peintures, piles et accumulateurs, radiographies.

Horaires d'été (du 1^{er} avril au 31 octobre)

Du lundi au jeudi : 9 h à 12 h - 13 h 30 à 17 h

Vendredi et samedi : 9 h à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30

Dimanche : 9 h à 12 h

Horaires d'hiver (du 1^{er} novembre au 31 mars)

Du lundi au samedi : 9 à 12 h - 13 h 30 à 16 h 30

Dimanche : de 9 h à 12 h

Attention : pour le weekend, il n'est plus nécessaire de prendre rendez-vous

Le dépôt d'amiante est possible à la déchetterie de Biache-Saint-Vaast (Tél. : 03.21.15.73.12)

Les huiles alimentaires sont à déposer dans la borne de collecte GECCO

Les encombrants : La collecte des encombrants se déroule sur rendez-vous au 0 800 10 25 35 ou sur le site internet de la Communauté de Communes : <https://www.cc-osartis.com/gestion-des-dechets>

TRAVAUX

* Réfection de la terrasse de la salle polyvalente



AVANT

La réfection de la terrasse a été effectuée par l'entreprise « Bordure et déco » de Marez.

Cassage, évacuation et mise en décharge des carreaux de terrasse.



APRES

Pose d'un béton spécifique dit « Béton imprimé » avec ajout d'une « rose des vents » pour un montant total de 14 500 €

- **Rénovation de la façade de la mairie**

La rénovation de la façade a été reportée en octobre en raison de la présence des hirondelles : la Direction Départementale des Territoires et de la Mer d'Arras a préconisé la mise en place de caches de protection pour préserver ces nids. Ce dispositif a été mis en place et les travaux ont pu se dérouler sans problème.



Exemple du dispositif mis en place



Les travaux de rénovation de la façade ont été réalisés par l'entreprise DELMOTTE de Beaurains pour un montant de 27 241,71 €.

Le montant total des travaux (intérieur – extérieur) s'élève à 52 473,36 €. Des subventions ont été octroyées pour un montant de 29 613,01 € (Dotation d'équipements des Territoires Ruraux (DETR) : 13 118,34 € - Département : 10 494,67 € - Fonds de concours OSARTIS : 6 000 €).



- **Pose d'une clôture en béton** au futur parking rue Henri Fontaine par la « Société de Paysage et de clôture » du Cambrésis pour un montant de 1 540 € HT.



- **Matérialisation des arrêts de bus** au niveau de la place du Général Desailly, de la rue Auguste Dhinaut, de la rue Georges Watissée et de la rue Jules Mathon par un passage piéton, la signalisation de l'emplacement par un zigzag et l'installation d'un panneau C6 (indication d'un arrêt) comme l'exemple ci-dessous (rue Auguste Dhinaut)

TRAVAUX ENVISAGES

- **Vidéo-surveillance** : Deux devis ont été établis pour 10 caméras : l'un, par l'entreprise « SOFRATEL » (qui a donné des explications lors de la réunion de travaux) pour un montant de 42 303,03 € HT ; le second, par l'entreprise « CITYPROTECT », pour un montant de 51 663,00 € HT ; l'entreprise « SOFRATEL » a établi un second devis pour 4 caméras correspondant aux entrées du village pour un montant de 24 000,00 € HT. Une demande d'autorisation d'installation d'un système de vidéoprotection a été déposée en préfecture ; des subventions au niveau régional et du fonds ministériel de prévention de la délinquance pourront être octroyées pour ce type d'équipements.

- **Hangar rue Henri Fontaine** : Réfection de la toiture pour un montant de 44 542,69 € HT- Porte : 4169,25 € HT - désamiantage : 11 391,51 € HT. La subvention de la D.E.T.R. (Dotation d'équipements des Territoires Ruraux) incluant l'acquisition du hangar (60 000 €) s'élève à 30 025,86 € - Conseil Départemental : 10 000 € - Fonds de concours : 6 000 €

INFORMATIONS DIVERSES

- Procédure d'abandon manifeste : maison sise 2 , rue François Duconseil

L'arrêté préfectoral en date du 2 août 2023 portant déclaration d'utilité publique et cessibilité de la parcelle B 978 en état d'abandon manifeste a été réceptionné en Mairie le 9 août, notifié aux propriétaires et affiché en mairie pendant une durée de deux mois. La saisine du juge d'expropriation est en cours.

Le dossier d'état d'abandon manifeste de la maison sise 4, rue Charles canivet est en cours d'instruction dans les services de la Préfecture du Pas-de-Calais.

- Lotissement « les Prés de Dieu »

Des échanges avec NOREADE ont eu lieu pour déterminer les modalités de gestion des eaux pluviales qu'ils pourraient accepter. A réception de ces éléments, la maîtrise d'œuvre a présenté les modalités techniques à prévoir et les impacts d'ordre opérationnel et financier associés. Un travail de réflexion plus complet est en cours.

- L'église

Fin octobre, nous avons repris contact avec Monsieur DEWERDT, Architecte du Patrimoine : une visite de l'église s'est imposée et a révélé que des travaux de toiture importants derrière le cœur (au niveau des chapelles) étaient nécessaires avant d'envisager toute rénovation intérieure. Le chiffrage de ces travaux est en cours.

- Travaux d'assainissement



Les travaux d'assainissement dans les rues Jules Mathon, Pierre Boutrouille et Augustin Quarré ont débuté fin octobre.

La déviation mise en place est une source de contrainte pour certains usagers -et nous en sommes conscients- mais est primordiale pour **sécuriser le chantier**. Cette déviation (comme toute autre et notamment celle de Palluel) a déjà fait l'objet de plusieurs verbalisations et je ne peux que vous conseiller de respecter la déviation actuellement mise en place.

- Loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables.

Les collectivités étaient invitées à délibérer sur le choix des modalités de concertation ainsi que sur le choix des zones pour l'/les énergie(s) choisie(s). Le Conseil Municipal, **lors de la séance du 17 novembre 2023** a opté pour la mise à disposition d'un dossier avec registre de concertation.

Le Conseil Municipal a jugé nécessaire de protéger la qualité de vie des habitants de Oisy-le-Verger et la qualité des paysages et de ne pas multiplier les installations de manière anarchique ; **il a souhaité se concentrer sur la production d'énergie photovoltaïque (sur bâtiments communaux)** énergie renouvelable qui semble la moins créatrice d'externalités négatives (Délibération du 17 novembre 2023).

Dans sa séance du 4 décembre 2023, le Conseil Municipal a effectué le bilan de la concertation : 7 personnes ont consigné leur avis sur le registre et six personnes sur sept approuvent l'orientation prise par le Conseil Municipal **de se concentrer exclusivement sur la production d'énergie photovoltaïque** sur les bâtiments communaux. Il n'est donc pas question d'énergie photovoltaïque au sol et encore moins d'éoliennes ou de méthanisation....

- Voirie communautaire 40 reliant Oisy-le-Verger à Ecourt-Saint-Quentin

Lors de la commission voirie qui s'est tenue fin novembre à la Communauté de communes, un des points abordés a été la circulation sur la voie communautaire 40 entre les communes de Oisy-le-Verger et Ecourt-Saint-Quentin (chemin de Brichembault). L'idée émise est d'interdire la circulation aux véhicules motorisés car ce chemin est jugé dangereux à cause de la vitesse excessive de certains automobilistes mais aussi et surtout par rapport au pont qui est vétuste. Vous serez informé(e) de la suite réservée à ce problème qui relève de la compétence de la communauté de communes Osartis-Marquion.

- Canal Seine Nord-Europe : premiers travaux environnementaux

Notre village est concerné : les travaux de terrassement de l'écluse de Oisy-le-Verger débuteront en septembre 2024. L'écluse de Oisy-le-Verger sera visitable par le public, donnant une dimension touristique nouvelle au territoire. Longue de 195 mètres, large de 12,5 mètres et permettant aux bateaux de franchir un dénivelé de 25 mètres, elle fait partie des 3 écluses retenues, sur le tracé du Canal, pour offrir une expérience de visite unique. Le site de Oisy-le-Verger comprendra, a minima, un belvédère en libre accès permettant une vision 360° sur son environnement immédiat et les marais d'Aubigny.

L'ECOLE

Cette nouvelle année scolaire voit notre école accueillir une nouvelle enseignante en la personne de Madame MAYEUX (CM1-CM2) qui succède à Madame DELPLANCQ. Madame PRONIEZ (TPS/PS/MS), Madame DUDICOURT (MS/GS), Madame DA SILVA-FILIPPE, Madame MARQUIS (CP/CE1), Monsieur BERLAN et Madame LEMOINE (CE2) constituent une équipe enseignante soudée et soucieuse d'œuvrer pour la réussite des élèves.



Les représentants des parents d'élèves pour cette année 2023-2024 sont :

Parents d'élèves titulaires : Madame Céline ROGE, Madame Scarlett LE QUERREC, Madame Patricia WALKOWIAK, Madame Cindy DEMAUX.

Parents d'élèves suppléants : Madame Sarah COURTECUISSSE, Madame Carole RITZ, Madame Cyrielle BAILLOEUIL, Madame Sophie HUCK, Madame Martine TORDEUX.

Cette année a une fois de plus permis de mettre en œuvre différents projets, dont l'intervention d'un éducateur sportif de l'Association 3A pour l'ensemble des classes de l'école ainsi qu'un partenariat éducatif avec l'écurie des Etangs en direction des élèves de

maternelle, action dont la portée a été unanimement reconnue par l'ensemble des membres de la communauté éducative.

Les élèves de MS/GS de Madame DUDICOURT et les CP-CE1 de Madame DA SILVA-FILIPPE se sont rendus cette année au Centre National de la Mer Nausicaa (Boulogne-sur-Mer) et ont pu bénéficier d'animations pédagogiques adaptées qui leur ont permis de découvrir la biodiversité marine. Les CE1, CE2, CM1 et CM2 se sont, quant à eux, plongés dans l'histoire de notre bassin minier à travers une journée sur le site du 9-9 Bis à Oignies ponctuée par une ballade sur les terrils. Enfin, les élèves de TPS, PS et MS de Mme PRONIEZ ont profité d'une journée « Sport et nature » avec des activités ludiques et sportives le matin et une visite-découverte du jardin partagé de la commune l'après-midi, entrecoupée d'un pique-nique convivial !

Comme chaque année, la fête de l'école le vendredi 16 juin a permis de réunir une nouvelle fois autour d'un grand moment de partage tous les acteurs de l'école : élèves, parents, enseignants, membres de la municipalité. Nous tenons encore à remercier la participation active des parents et de la commune qui ont permis la mise en place de cet événement. Les chants et danses des élèves ont une nouvelle fois émerveillé les spectateurs, encore nombreux cette année pour profiter de ce jalon important de l'année scolaire puis d'un barbecue bien mérité. L'année scolaire a permis également de mettre à l'honneur, le vendredi 30 juin 2023, les élèves de l'école qui nous ont quittés pour poursuivre leur scolarité en 6ème : Nathanaël BAILLOEUIL, Gaëlle DUPLOUYE, Owen FOUQUER, Maëlle GUENOT, Léandre HAINNE, Jayssy HARDUIN, Lucas LINGNER, Stanislas ORZECHE, Clémentine VICARI et Inaya VOISIN. Nous leur présentons tous nos vœux de réussite pour leurs apprentissages au collège.

Cette année civile se terminera le lundi 18 décembre puis le vendredi 22 décembre respectivement par le Marché de Noël puis la traditionnelle fête de Noël de l'école qui verra les classes de l'école rivaliser d'imagination pour rendre ce moment magique. Les actions traditionnelles sont encore proposées cette année : calendriers et objets festifs confectionnés par les enfants, créations et décorations des parents d'élèves et autres surprises qui seront proposées lors du marché de Noël de l'école. Elles permettent de financer les activités éducatives mises en place par l'école au profit des élèves tout au long de l'année. L'ensemble de l'équipe éducative se joint à moi pour vous souhaiter, ainsi qu'à vos proches, des fêtes de Noël réussies, et une nouvelle année porteuse d'espoir et de réussite pour nos élèves.

Christophe BERLAN, Directeur de l'école JEAN JAURES

ADRESSES UTILES

CABINET MEDICAL

Place du Général Desailly Tél. : 03.21.59.58.87

Consultations sur rendez-vous :

Dr Romuald ANTONIAZZI

Tous les jours sauf le jeudi

Dr Flora ANTONIAZZI

Tous les jours sauf le mercredi

PHARMACIEN

Pharmacie du Verger : Monsieur MARCEL David
8, place du Gl Desailly- Tél. : 03.21.59.54.97

Du lundi au vendredi : 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Le samedi : 9 h à 12 h

SERVICES DE GARDE

Les médecins : En cas de réelle nécessité, vous appelez le 03.21.71.33.33. ou votre médecin traitant qui vous communiquera par le répondeur le numéro de téléphone à composer pour identifier le service médical de garde. En cas d'urgence vitale, appelez le « 15 ».

Les pharmaciens

Pour tout renseignement concernant la pharmacie de garde : par téléphone : 0 825 74 20 30 et par internet : www.servigardes.fr

CABINET INFIRMIER

Place du Gl Desailly - Tél. : 03.21.07.29.28

BILOT Marc Antoine	06.09.68.66.11
Claire MAREVILLE	06.98.63.09.68
Stéphane PILARCZYK	06.23.21.48.77
David PLOMION	06.13.08.42.96
Virginie GUENNOUN	06.22.06.32.77
Audrey HALLEN	07.87.85.08.61

E.H.P.A.D. (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes)

11, ter rue Maurice Pierrache à OISY-LE-VERGER

Tél. : 03.61.47.10.17 - Fax : 03.61.47.10.23 –

mail : direction.oisy@apreva-rms.fr

QUELQUES NUMEROS D'URGENCE

15 : SAMU 17 : Police secours
18 : Sapeurs pompiers
114 : personnes sourdes et malentendantes
119 : Urgence sociale : enfance maltraitée
116 000 : Urgence sociale : enfants disparus
SOS Femmes violences conjugales : 3919
SOS Viols : 08 00 05 95 95

ASSOCIATION « 3S Scarpe Sensée Services »

Ancienne ADMR

Place du Gl de Gaulle 62128 Ecooust-St-Mein

Tél. : 03.21.48.12.85

Fax : 03.21.48.85.87 contact@3s-62.fr

Ouverture des bureaux :

Lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h (sauf le mercredi après-midi)

- . un SSIAD (service de Soins Infirmiers à Domicile) pour personnes âgées de plus de 60 ans ;
- . un SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile) pour personnes âgées de moins de 60 ans (personnes de 18 à 60 ans atteintes de handicap ou d'une maladie chronique) ;
- . une Equipe Spécialisée Alzheimer à Domicile (ESAD) ;
- . un SAAD (Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile) pour le ménage de confort, garde jour, garde d'enfants, aide aux soins d'hygiène et de confort, préparation des repas.
- . Un service de transport accompagné
- . Un service jardinage et petit bricolage
- . Un service de nettoyage de tombes

A noter sur votre agenda :

L'ASMAPE (Association humanitaire d'entraide sociale, opérateur agréé par l'ANAH mais aussi mandataire de la prime rénov, habilité par les caisses de retraite et par la région pour l'aide à la rénovation énergétique) assurera une permanence le **mercredi 5 juin 2024 à la salle de réunions (près de l'école)**

Les ateliers numériques auront lieu les 25 mars, 8 avril, 15 avril 2024 à la salle de réunions (près de l'école) de 13 h 30 à 16 h sur rendez-vous au 06.10.50.83.03

ASSAD Hermies Marquion (Association d'Aide et d'Accompagnement à Domicile)

2, rue du Centre – 62147 HERMIES

Tél. : 03.21.24.63.88 Fax : 03.21.24.09.59

Email : accueil.assadhermiesmarquion@orange.fr

Horaires : Accueil physique et téléphonique du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 / 14 h à 17 h 30

Secteurs d'intervention : communes du Canton de Bapaume

Les services :

- Aide et accompagnement des personnes âgées, dépendantes, en perte d'autonomie, en situation de handicap à leur domicile (APA, CARSAT, Caisse de retraite, Mutuelles...)

A.I.S.M. – Services multiples 1, rue Jean-Jaurès 62860 ECOURT-ST-QUENTIN Tél. : 03.21.59.90.45

Travaux divers : Bâtiment (maçonnerie, carrelage, papier peint, peinture...) – Espaces Verts (jardinage, tonte, taille de haies, élagage, coupe d'arbres...)

Entretien de tombes (réparation, nettoyage, fleurissement)

ASSOCIATION « MAISON DES AIDANTS »

38, rue Aristide Briand 62223 St Nicolas-lez-Arras
Tél. : 03.21.22.79.39

Du lundi au vendredi de 9 h 30 à 17 h 30

Email : maison-des-aidants@accueille-relais.fr

Cette association a pour mission d'accompagner les aidants d'un proche atteint de la maladie d'Alzheimer et apparentée, d'un proche de plus de 60 ans en perte d'autonomie ou encore les personnes qui souffrent de la maladie de Parkinson ou d'une sclérose en plaque.

C'est un soutien à l'aidant, soit individuel, soit par groupe de pairs pour partager les expériences, rompre l'isolement, renforcer les liens sociaux, favoriser l'écoute active ainsi que du soutien psychologique.

INFORMATIONS DIVERSES

CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Tél. : «3646 » du lundi au vendredi : 8h30/ 17h30

Arras : Bd Président Allendé : du lundi au vendredi de 8h/12 h15 – 13h30/17 h

Sans RdV pour les démarches simples et rapides
Uniquement sur RdV pour les démarches les plus complexes

M.S.A. (Mutualité Sociale Agricole)

Site internet : www.msa59-62.fr

Tél. : 03.20.00.20.00

Arras : 1, rue Gatoux (du lundi au vendredi de 9 h à 17h) et Cambrai : 17, Bd Faidherbe

Assistante sociale : Tél. : 03.20.00.21.68

C.A.F. (Caisse d'Allocations Familiales)

Tél. : 3230

Arras : Rue des promenades : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 et Vitry-en-Artois : Mairie : le 2^{ème} et 4^{ème} jeudi de 13 h 30 à 16 h 30

C.A.R.S.A.T. Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (Caisse vieillesse) Tél. 3960

Saint-Laurent-Blangy : 100 allée du Vélodrome :

8h30/11h45 sans RdV et 13h30/16h uniquement sur RdV. Fermé le mardi toute la journée

Villeneuve d'Ascq : 11 allée Vauban : du lundi au vendredi de 8h30/11h45 et 13h15/16h30

C.I.C.A.S. (Retraites complémentaires)

Un conseiller téléphonique au 0 820 200 189

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

Lundi au jeudi 8 h 30 -12 h et 13 h 30 - 17 h

Vendredi : 8 h 30 – 12 h

Pour toute demande d'information, de formulaire, pour tout service :

Parc d'Activités des Bonnettes : 9, rue Willy Brandt
BP 90266 – 62005 ARRAS CEDEX

Tél. : 03.21.21.84.00

PERMANENCES A LA MAIRIE DE MARQUION

Assistante sociale du Département

Mme CORNET Laurence : le 2^{ème} lundi du mois de 14h à 16h et le 3^{ème} jeudi du mois de 9h à 11h sur rendez-vous au 03.21.50.58.30

CARSAT : prendre RdV par mail à :

interventionarras@carsart-nordpicardie.fr

Conciliateur de Justice : Mr J. M. DECAUCHY

Dernier jeudi de chaque mois de 9h à 12 h sur rendez-vous au 06.83.03.92.97 ou

Jean-marie.decauchy@conciliateurdejustice.fr

Service d'Information d'Aide à l'Orientation :

le 4^{ème} mardi du mois entre 9 h et 12 h sur

RdV au 07.60.10.69.62

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES OSARTIS-MARQUION

LA MISSION LOCALE vous accompagne dans votre vie professionnelle



PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI

OSARTIS-MARQUION adhère au Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi qui a pour vocation de faciliter l'insertion professionnelle, stable et durable des personnes en difficulté très éloignées de l'emploi (demandeurs d'emploi longue durée, bénéficiaires des minimas sociaux, travailleurs handicapés,...)

Pour un accompagnement de façon personnalisée, vers l'emploi ou une formation qualifiante en adéquation avec le marché local de l'emploi : contact : Madame Véronique AMBERT au 03.91.19.15.00

Permanences sur rendez-vous le lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h à l'annexe de la Communauté de Communes 75, rue de la Chapelle à Marquion
Tél. : 03.21.73.97.79

RELAIS EMPLOI FORMATION INSERTION OSARTIS-MARQUION

Ces actions de terrain permettent d'aider les demandeurs d'emploi à réussir leur projet d'accession à l'emploi.

Contact : Madame Sandrine GEORGET au 03.91.19.15.00 ou au 06.09.54.66.61

Permanences sur rendez-vous tous les mardis matin de 9h à 12h à l'annexe de la Communauté de Communes 75, rue de la Chapelle à Marquion

Pour les moins de 26 ans

Contact : Monsieur Michel DRUART

Permanences sur rendez-vous tous les mardis et vendredis de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30.

Tél. : 03.21.73.97.79 ou 07.80.90.10.08

SERVICE JEUNESSE

Annexe de la Communauté de Communes Osartis-Marquion : 75, rue de la Chapelle 62860 Marquion
Horaires d'ouverture : le lundi à partir de 9h, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h et mercredi de 9h à 12h.

Contacts : service.jeunesse@cc-osartis.com

Site internet : www.cc-osartis.com/service-jeunesse

Stéphanie HUYGEBAERT

Coordinatrice Jeunesse – Tél. : 03.21.735.737

A.L.S.H. (Accueil de loisirs sans hébergement)

Tél. : 03.21.07.28.89

Lors des vacances scolaires, les enfants sont accueillis au centre de Loisirs rue Louis Gilleron à Oisy-le-Verger avec possibilité de restauration le midi.

Les jeunes à partir de 16 ans intéressés par l'animation (avec ou sans BAFA) peuvent contacter Madame Sylvie WAYEMBERGE au 06.49.51.71.39

LE RELAIS PETITE ENFANCE INTERCOMMUNAL

Le relais petite enfance s'adresse aux assistantes maternelles, aux parents à la recherche d'un mode de garde, aux parents employeurs, aux candidates à l'agrément et aux gardes à domicile de la Communauté de communes.

Des ateliers d'éveil itinérants pour les enfants de 3 mois à 3 ans accompagnés de leur assistante maternelle sont proposés. Les plannings sont accessibles directement sur le site de la communauté de communes.

Accueil administratif :

Annexe de la communauté de communes Osartis-Marquion 75, rue de la chapelle les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 13 h 30 à 16 h (en périodes scolaires) ; de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h (durant les vacances scolaires) - Tél. : 03.21.60.68.70

Les assistantes maternelles de notre village :

Cyrielle BAILLOEUIL	06.77.37.74.84
Isabelle BROY	07.78.31.94.42
Céline DOYENNETE	06.18.72.44.41
Roxanne DZIADEK	06.95.22.94.03
Catherine HENNEBICQ	06.47.85.74.57
Martine JANOWSKI	06.98.52.84.93
Florence MOULIN	06.25.75.87.59
Christelle SZCZESNY	06.19.49.48.34
Florence BETREMIEUX	06.74.20.96.93

EN ROUTE VERS LE COLLEGE

Ce vendredi 30 juin, a eu lieu la traditionnelle réception en l'honneur des élèves de CM2 qui ont quitté l'école Jean-Jaurès de Oisy-le-Verger pour le collège. De nombreux parents sont venus applaudir leurs enfants qui ont reçu de la Municipalité un chèque cadeau ; la Communauté de communes a offert pour l'occasion "les carnets de guerre de 1914-1918" et l'école, un livre sur la mythologie "Homère" sous forme de bande dessinée.



Félicitations à Nathanaël BAILLOEUIL, Maëlle GUENOT, Gaëlle DUPLOUYE, Owen FOUQUER, Léandre HAINNE, Jayssy HARDUIN, Lucas LINGNER, Stanislas ORZECHE, Clémentine VICARI, Inaya VOISIN.

Un cadeau de départ fut remis à Madame DELPLANQUE, qui a été affectée au collège de Marquion et à Aurore THERY qui avait annoncé son départ pour la banlieue lilloise.

L'après-midi se clôture par le traditionnel pot de l'amitié offert par la Municipalité.

CELEBRATION DES NOCES D'OR

Dimanche 1^{er} octobre, la Municipalité a eu le plaisir d'accueillir quatre couples : Jacqueline et Jean-Claude CAYET, Claudette et Jean-Claude COPLO, Bernadette et Roland DELOT et Monique et Guy DOISY à l'occasion de leurs noces d'or. Marie-Christine GUENOT, Maire de Oisy-le-Verger, retraça la vie de chacun des couples.

Jacqueline et Jean-Claude CAYET

Jacqueline est née le 19 avril 1949 à Oisy-le-Verger. Elle entre très tôt dans la vie active : elle commence par faire le ménage chez de nombreux particuliers puis travaille pendant trois ans à la Chocolaterie Cardon de Cambrai et enfin aux endives jusqu'à son mariage en 1973. Jean-Claude est natif d'Ecourt-Saint-Quentin : il passera toute son adolescence dans ce village jusqu'à son service militaire qu'il effectuera en 1963 en Martinique puis en Guadeloupe.

En 1965, il intègre l'usine BEGHIN puis de 1968 à 1978, après une formation en plomberie, il travaillera essentiellement en déplacement pour deux entreprises. De 1978 à 2000, il intégrera l'usine Renault de Douai et terminera sa carrière à l'Institut Médico-Educatif de Brebières où il exercera les fonctions d'agent d'entretien jusqu'à sa retraite en 2005.

Jean-Claude a été pompier bénévole à Oisy-le-Verger pendant 22 ans.



Jacqueline et Jean-Claude se sont rencontrés lors de la ducasse de Oisy-le-Verger. Ils se sont mariés le 4 août 1973, ont cinq filles : Brigitte, Virginie, Véronique, Isabelle et Perrine et trois petits-enfants ; Kévin, Anthony et Maxence.

Le jardinage et le bricolage sont les loisirs auxquels Jean-Claude s'adonne quotidiennement tandis que son épouse voue une passion pour la collection de poupées.

Claudette et Jean-Claude COPLO

Jean-Claude COPLO est né le 6 décembre 1946 à Oisy-le-Verger. A l'âge de 16 ans, l'univers de la photo l'attire



et il obtient un contrat d'apprentissage chez un photographe à Roeulx. Une autre opportunité se présente deux ans après, dans le secteur des travaux publics, où il y travaillera en qualité de poseur de bordures jusqu'à sa retraite en 2008.

Claudette est née à Sauchy-Cauchy le 19 août 1953 où elle y passera toute son adolescence.

Claudette entre très tôt dans la vie active puisqu'à l'âge de 15 ans, elle travaillera aux endives puis en qualité de dame de compagnie avant d'intégrer l'usine « la lainière de Cambrai » où elle y travaillera jusqu'en 1993.

Claudette et Jean-Claude se sont rencontrés à l'occasion de la ducasse du 15 août à Sauchy-Cauchy et se sont mariés dans ce même village le 28 juillet 1973. Dès leur mariage, ils s'installeront à Oisy-le-Verger.

Vingt ans après leur union, ils auraient pu fêter leurs Noces de Porcelaine, ils auraient pu partir en vacances en ce mois de juillet 1993, mais hélas le destin en a décidé autrement car le 12 juillet 1993, Claudette a été victime d'une très mauvaise chute, un accident de la vie qui lui a valu 15 jours d'hospitalisation à Lille et plus de 6 mois de rééducation à Berck. Claudette est paralysée mais elle a toujours su garder cette force de vivre ; du courage, de la volonté ne serait-ce que pour cuisiner, faire du repassage. Les problèmes de santé n'ont pas épargné Jean-Claude qui a subi plusieurs opérations du cœur.

Claudette aime lire, regarder la télévision tandis que Jean-Claude jardine et se passionne pour les courses de chevaux.

Des années de bonheur certes mais aussi des années remplies de peine et de souffrance que Jean-Claude et Claudette ont su vaincre grâce à leur courage et leur complicité.

Bernadette et Roland DELOT

Bernadette est native de Oisy-le-Verger où elle y est née le 4 septembre 1949.

Après ses études primaires, elle rentrera à l'Ecole Ménagère de Monchy-le-Preux qu'elle sera obligée de quitter suite au décès de son père, en 1964, pour aider sa mère, avec sa sœur Christiane, dans l'exploitation familiale.



Roland est né le 18 mars 1947 à Brunémont où il y passera toute son enfance. Egalement issu du milieu agricole, il travaillera dans la ferme familiale après l'obtention d'un diplôme de mécanique agricole.

Bernadette et Roland se sont connus lors d'un bal à Brunémont en 1965 mais leur idylle n'a vraiment débuté qu'au retour du service militaire que Roland a effectué pendant 18 mois à Noyon dans l'Oise.

Ils se marièrent à Oisy-le-Verger le 1^{er} décembre 1973 et s'installent à Brunémont dans la ferme familiale où ils y restèrent pendant 8 ans. En 1981, au décès de l'oncle de Bernadette, ils s'installent à Oisy-le-Verger et reprennent l'exploitation familiale ; polyculture, élevage ... Ils sont également producteurs d'ail bien connus sur les différentes foires de la région.

En 2007, l'heure de la retraite ayant sonné, il cédera son exploitation à son neveu Vincent et l'aidera tant que sa santé le lui permettra.

Roland a été Conseiller Municipal de 1989 à 2014 et membre du Centre Communal d'Action Sociale. Il est également membre du Club d'histoire locale. Son épouse a également un rôle actif au niveau associatif puisqu'elle est Présidente du Club des aînés et du Club des gourmandes.

Monique et Guy DOISY

Monique est née le 19 avril 1950 à Arleux où elle y passera toute son enfance.

Après sa scolarité qu'elle a effectuée à l'Ecole Saint-Joseph de Bourlon et au Lycée Jeanne d'Arc de Cambrai, elle se destine au métier d'infirmière qu'elle exercera durant cinq ans jusqu'à son mariage en 1973.



Guy est natif de Oisy-le-Verger où il y est né le 11 janvier 1931.

Scolarisé à l'Ecole Saint-Jean de Douai puis au lycée agricole de Savy-Berlette, il décide de reprendre l'exploitation familiale après l'obtention d'un diplôme de mécanique agricole.

A l'occasion d'un mariage à Epinoy et grâce à des relations communes, il fait la connaissance de Monique à l'aube de l'été 1973 : un coup de foudre réciproque et ils se marièrent à Cysoing, la ville des grands-parents maternels de Monique le 12 décembre 1973. Ils s'installent à Oisy-le-Verger dans la ferme familiale que Guy n'a jamais quittée.

Monique et Guy ont trois enfants : Hélène, Bénédicte et François et seize petits-enfants sont venus agrandir le cercle familial.

Guy cessera son activité en 1991 mais l'exploitation familiale restera dans la famille.

Guy aime le jardinage et la lecture ; quant à Monique, elle est membre actif dans de nombreuses associations ainsi qu'à la paroisse puisqu'elle fait partie de l'équipe d'accompagnement aux funérailles.

REPAS DES AINES DU DIMANCHE 22 OCTOBRE 2023



Dimanche 22 octobre, les membres du Conseil Municipal et du Centre Communal d'Action Sociale ont invité les aînés de soixante-cinq ans et plus au traditionnel repas des aînés.

Cette année, le thème de la gourmandise était présent sur toutes les tables : des bonbonnières remplies de friandises garnissaient les centres de table et en guise de porte-couteau, un financier aux amandes.

Au menu : Potage à la crème de courgettes, saumon en belle-vue, sauté de veau aux champignons et sa garniture, assiette de fromages et salade, café gourmand.

Dans son discours de bienvenue, Marie-Christine GUENOT, Maire, a mis à l'honneur les doyen et doyenne de l'assemblée : Claude PRUVOST et Micheline JARZEMSKI.



Claude PRUVOST



Micheline JARZEMSKI

DES VACANCES DE TOUSSAINT ANIMEES

Mardi 31 octobre, la Commission de l'animation en collaboration avec le Comité des Fêtes et l'Association

« les Gourmandes » ont convié les enfants pour fêter Halloween ; plus de 80 enfants ont déambulé par petits groupes dans les rues de notre village. Au retour, les enfants ont pu déguster les crêpes réalisées par l'Association les Gourmandes. Un sachet de bonbons fut offert aux enfants de la part de Madame Lamarre de la boulangerie.



CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Les élus, les associations, les enfants de l'école accompagnés de leurs parents et de Monsieur BERLAN, Directeur, s'étaient associés à cette 105^{ème} commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 sans oublier de souligner la présence de quelques anciens combattants ainsi que des représentants de la 1 622^e section des médaillés militaires de Marquion.



Les enfants de l'école ont entonné « La Marseillaise » perpétuant ainsi, par cet hommage rendu à leurs aînés tombés au combat, l'indispensable devoir de mémoire.

Le cortège se dirigea ensuite au vieux cimetière où un hommage fut rendu à la tombe des soldats canadiens.

Un vin d'honneur fut offert à la salle polyvalente où tous les enfants présents à la cérémonie reçurent un sachet de friandises.

Une pensée pour Guy Lemoine et Omer Dhinaut, tous deux anciens combattants, qui nous ont quittés respectivement les 9 décembre et 16 décembre 2023.



SAINT -NICOLAS



Ce mardi 5 décembre, Saint-Nicolas est arrivé en calèche devant la mairie où les enfants de l'école l'attendaient avec impatience ; après le déclenchement des illuminations de Noël, petits et grands avaient rendez-vous à la salle polyvalente où un chocolat chaud et gâteaux furent offerts par la Municipalité.

Merci à Hubert Coquelle d'avoir participé à cette manifestation pour le plus grand bonheur des enfants.

FETE DES DIPLOMES



En cette fin d'année, la Municipalité a remis une carte cadeau aux jeunes diplômés (année scolaire 2022-2023) : Lou-Ann BAJEUX, Noémie BRASSART, Alicia CARPENTIER, Lucie CARDON, Benjamin CHUTCH, Manon CHEVALIER, Ségolène GARBEZ, Tanguy HRYNYSZYN, Margot LENOC.

Dans l'impossibilité de recenser tous les diplômés, une inscription avait été demandée et rappelée dans les bulletins municipaux antérieurs.

De gauche à droite : Noémie BRASSART, Ségolène GARBEZ, Manon CHEVALIER, Benjamin CHUTCH, Tanguy HRYNYSZYN, Lou-Ann BAJEUX, Alicia CARPENTIER (Absentes sur la photo : Lucie CARDON, Margot LENOC)

PREPARATION DES COLIS DE NOEL DES AINES

Jeudi 14 décembre, Les membres du Conseil Municipal et du Centre Communal d'Action Sociale ont préparé quelques 180 colis destinés aux personnes âgées de 65 ans et plus. Au-delà des friandises et autres petits plats, c'est aussi et surtout un moment privilégié pour rencontrer nos aînés.



NOEL DES ENFANTS DE L'ECOLE



Jeudi 21 décembre, quelques membres du Conseil Municipal et du Centre Communal d'Action Sociale, accompagnés du Père Noël, ont distribué une gourde personnalisée ainsi qu'un sachet de friandises aux enfants de l'école.

LA VIE PAROISSIALE

RENTREE DU CATECHISME 2023-2024

Le catéchisme a lieu dans la salle de réunions à proximité de l'école :

CE2, CM1 : Véronique BOUTROUILLE le mercredi de 10 h à 11 h - **CM2** : Marie-Christine GUENOT le mercredi (tous les quinze jours) de 11 h à 12 h et les 6^{ème} : Anne-Marie DHINAUT le vendredi de 18 h à 19 h.

COMMUNIONS EN 2024

Première communion : le dimanche 26 mai 2024 à 10 h 30 à Ecourt-Saint-Quentin

Profession de foi : le samedi 25 mai 2024 à 10 h 30 à Inchy-en-artois

A partir de 2025, les professions de foi se feront lorsque les enfants seront en 5^{ème} et non plus en 6^{ème} soit cinq années de catéchisme au lieu de 4.

MESSES

L'église étant fermée pour des raisons de sécurité, des messes se déroulent régulièrement le samedi au centre de loisirs.

ETAT CIVIL DU 1^{er} juin 2023 au 31 décembre 2023

BIENVENUE à :

Clémence CHEMIN née le 30 juillet 2023 à Dechy, fille de Rémy CHEMIN et de Anaïs MENARD

Ancème MARQUET né le 25 août 2023, fils de Antoine MARQUET et de Eloïse VALET

Cataleya USQUELIS, née le 10 septembre 2023, fille de Mathéo USQUELIS et de Gwendoline DECISY

Ambre VANDERKELEN, née le 1^{er} septembre 2023, fille de Téo VANDERKELEN et de Solyne KINDT

Hayden FRANCOIS, né le 26 octobre 2023, fils de Benjamin FRANCOIS et de Amandine ARBRISSEAU

TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR A :

Jérôme CAUDRON et Julie BREUGNOT qui se sont mariés à Oisy-le-Verger le 15 juillet 2023

UNE PENSEE POUR :

Marie-Louise FOULON Veuve POISSINGER décédée à Cambrai le 7 juillet 2023 à l'âge de 90 ans

Marie-Thérèse DESMONS Veuve DAMBRINE décédée à Oisy-le-Verger le 2 septembre 2023 à l'âge de 85 ans

Eva BAUDUIN décédée à Oisy-le-Verger le 25 novembre 2023 à l'âge de 23 ans

Guy LEMOINE décédé à Cambrai le 9 décembre 2023 à l'âge de 85 ans

Omer DHINAUT, décédé à Dechy le 16 décembre 2023 à l'âge de 84 ans

LA VIE ASSOCIATIVE

LE CLUB DES AINES

Traditionnellement, nous nous réunissons chaque jeudi après-midi pour quelques heures autour de jeux, agrémentés d'un petit goûter. Les personnes désireuses de venir participer à nos petites activités sont les bienvenues, tout ceci dans une ambiance tout à fait amicale.

L'ensemble du club des aînés vous présente ses meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année.

La Présidente, Bernadette DELOT

COMITE D'HISTOIRE LOCALE

Le comité d'histoire locale s'est consacré cette année sur une étude des seigneurs d'Oisy. Une restitution écrite de ce travail sera disponible courant janvier.

D'autre part, des jeunes désireux de faire revivre notre géant Jean de Montmirail vont intégrer notre association. Après une restauration nécessaire, notre seigneur favori va pouvoir reprendre la route et se présenter dans diverses rondes de géants et de communes. Nous sommes très heureux de cette future situation qui permettra de faire connaître Oisy le Verger.

Naturellement notre projet de club de généalogie est toujours d'actualité. Nous pourrions échanger des astuces et des connaissances afin que chacun puisse réaliser ou affiner son arbre généalogique. Les personnes intéressées peuvent contacter le président.

L'ensemble des membres de notre association vous présente ses bons vœux de bonheur et de santé pour l'année 2024.

Le Président, Grégoire DELFORGE

LES GOURMANDES

Comme toujours les membres de notre association se réunissent une semaine sur deux, le mardi après-midi, dans une ambiance conviviale, afin de réaliser des recettes de cuisine sucrées ou salées, programmées ensemble.

Nous réalisons des crêpes à l'occasion de certaines manifestations comme le mardi gras, la fête de la musique, halloween, etc.....

Nous vous présentons tous nos bons vœux pour cette nouvelle année 2024.

La présidente, Bernadette DELOT

CLUB PHOTO

En ce début d'année, les membres du club photo ainsi que moi-même vous présentons nos meilleurs vœux pour 2024.

Cette année est spéciale pour l'association car elle fêtera son quarantième anniversaire.

Depuis ce temps, le club a photographié de nombreuses animations du village. Pour marquer cet anniversaire, le club photo vous proposera, le premier week-end de septembre, une exposition relatant les événements du nouveau siècle de l'an 2000 à nos jours. Nous espérons vous voir nombreux à cette exposition.

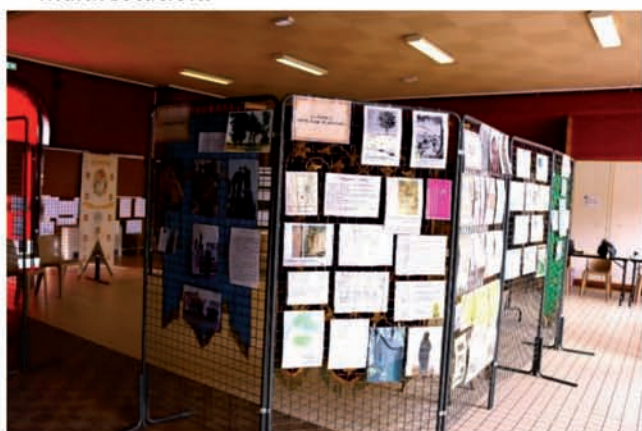
La Présidente, Madeleine CASTILLE

LES AMIS DE L'EGLISE

L'année 2023 a été riche d'actions et manifestations organisées par l'Association. Faisons ici une petite rétrospective : tout d'abord, une réception le 21 janvier afin d'accueillir le père Joseph-Marie NTUMBA de la congrégation Franciscaine de la Ste Trinité, nouveau prêtre des Paroisses Christ-Roi du Val de Sensée et Christ Sauveur depuis le 1er septembre 2022. L'assistance était nombreuse et l'après-midi s'est poursuivie avec la dégustation de la galette des rois.

Puis, suite à sa restauration, ce fut la bénédiction de la chapelle St Joseph le dimanche 19 mars par l'abbé BOUCLY, Vicaire général de l'Evêché d'Arras et le Père Joseph Marie NTUMBA. De nombreuses personnes du village et des alentours étaient présentes. Un vin d'honneur a clôturé cette célébration.

En mai, nous avons organisé notre rallye avec 2 circuits intra et extra-muros. La différence par rapport à 2022 est que le circuit intra-muros était un jeu de pistes où l'on allait d'étape en étape en utilisant les anciens noms de rues du village. Une nouvelle fois, la population du village a montré un intérêt certain à cette manifestation.



Enfin, nous avons terminé par une exposition sur les églises et chapelles de Oisy lors des Journées Européennes du Patrimoine les 16 et 17 septembre. De nombreuses photos, documents, films et bannières étaient présentés. Le dimanche, les enfants du village ont interprété une pièce de théâtre, tirée d'un fait réel, relatant un procès au 18ème siècle entre un seigneur de Oisy et les religieuses de l'Abbaye du Verger. Cette manifestation a rencontré un franc succès, de nombreuses habitants et personnes des villages voisins se sont déplacés pour la visiter.

Par ailleurs, du fait de la fermeture de l'Eglise pour des raisons de sécurité, l'idée a germé de trouver une solution afin de réorganiser des messes à Oisy ; ce qui n'était plus arrivé depuis presque 10 ans. En accord avec la Municipalité et le Père Joseph-Marie, il a été décidé que cela se ferait le samedi soir au Centre de Loisirs. Plusieurs messes ont eu lieu et cela perdurera de la sorte jusqu'à la réouverture de l'église.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé à ces manifestations. Notre but est de mettre en valeur l'histoire religieuse et culturelle de notre village et il s'avère qu'elle est très riche. De nombreux documents sont encore à exploiter et nous faisons régulièrement des recherches pour en retrouver de nouveaux. Votre présence et (ou) participation est un encouragement pour tous les membres de l'association qui contribuent à la faire vivre.

En 2024, nous aurons à cœur de vous présenter le fruit de ces recherches et nous avons, par ailleurs, quelques projets qu'il nous reste à développer.

Au nom de tous les membres de l'association, je vous présente, pour 2024, nos meilleurs vœux.

Pour la Présidente de l'Association Véronique BOUTROUILLE,
La Secrétaire, Marie Catherine LEGER

ARTISTES EN HERBE

Les membres de l'association vous souhaitent une très bonne année 2024.

Tous les mardis après-midi, nous nous réunissons pour partager des travaux d'aiguille et un café !

Tous les ans, le marché de Noël à Oisy-le-Verger nous permet d'exposer nos diverses réalisations dans une chaude ambiance. L'association participe à la journée des nouveau-nés en brodant un cadeau qui sera offert à chaque nouveau-né de l'année par la Municipalité ; elle célèbre également le baptême des enfants par la broderie des écharpes offertes par la paroisse.

Vous brodez, cousez, n'hésitez pas, rejoignez-nous !

La Présidente

Marie-Françoise VARLET

OISY POUR LA VIE

A l'aube de 2024, je commencerai ce court récit par vous remercier. Vous remercier pour votre soutien durant l'année 2023. Une année 2023 où nous vous avons retrouvé dans de multiples événements comme



lors de notre loto, notre chasse aux œufs pour Pâques, notre barbecue de l'amitié durant l'été ou même encore pour notre soirée Halloween. Vous remercier pour vos avis positifs concernant notre association lors de nos échanges. En effet, notre association rentre cette année 2024 dans sa 4^{ème} année et depuis 2020, nous tentons de vous proposer des manifestations diverses et variées pour petits et grands afin de vous divertir un maximum. Et plus globalement vous remercier pour votre présence. Que ce soient le bureau, les membres de l'association ainsi que l'ensemble des habitants du village, je vous remercie pour votre présence lors de nos manifestations.

L'année 2024 s'annonce une nouvelle fois chargée pour notre association. Nous continuerons à vous proposer nos événements qui deviennent une tradition au fil des années. Que ce soit notre club d'arts créatifs animé par Christelle chaque samedi matin ou pour la globalité de nos événements où nous prenons en compte chacune de vos remarques afin de les améliorer au fur et à mesure des années.

Je finirai cette intervention en vous souhaitant à toutes et à tous une très belle et heureuse année 2024

Le Président, Benjamin FOULON

L'ARBRE A PALABRES

Pour notre association, 2023 a été un cru où nouveautés et actions se sont succédées.

Le Bio marché s'est enrichi de trois nouveaux producteurs : Julie de la ferme « Les Bio'près » de Wallers-Arenberg propose des fromages de lait de vaches, Ludivine et Christophe nous apportent leur production des « Champignons de la Rhonelle » et Serge du « Domaine des Maisonnnettes » vient trois fois par an faire découvrir ses vins de Loire. Nous sommes fiers de la confiance que nous accordent tous les producteurs et heureux de constater la fidélité des consommateurs.

Le jardin partagé a été le lieu de nombreuses activités et animations ; à côté des rendez-vous bihebdomadaires des jardiniers, nous avons concrétisé deux projets : le jardin des simples (plantes médicinales) qui nous a donné sa première récolte pour la confection de tisanes et l'aménagement de l'accès au jardin que nous voulions rendre plus facile. Divers rendez-vous ont aussi émaillé cette année avec l'accueil des jardiniers de Marquion en mai, celui des enfants de la classe de Madame Proniez début juillet et la fête du jardin le 27 août avec différents stands et animations.

Que sera l'année 2024 ? Des projets sont en réflexion mais nous avons déjà programmé dans le cadre des «Rendez-vous aux jardins», l'ouverture du jardin partagé le dimanche 4 juin pour le (re)découvrir au travers différentes animations.



Tous les bénévoles de l'association vous adressent leurs meilleurs vœux et vous disent «au plaisir de se rencontrer».

Le Président, Xavier THUILLIEZ

Le Bureau : Président Xavier Thuilliez - Trésorière : Martine Liénard - Secrétaire : Françoise Boufflers-Hautfenne. Sur Facebook : L'Arbre-à-Palabres OLV - Mail : assolarbreapalabres@gmail.com

LA BIBLIOTHEQUE L'OISY'R

Les membres de la Bibliothèque vous souhaitent une bonne et heureuse année 2024.

Notre bibliothèque possède un fonds de plus de 5 000 ouvrages ; chaque année, nous l'étoffons avec un grand nombre de nouveautés touchant tous les publics : albums, romans jeunesse, BD, mangas, romans adultes, documentaires. L'adhésion est de 10 € pour les adultes et est gratuite pour les moins de 16 ans ainsi que pour les assistantes maternelles de la commune.

Même si notre association est composée de dix membres, il est parfois difficile d'assurer toutes les permanences (celle du lundi après-midi a été ainsi supprimée faute de fréquentation). Nos horaires sont : **le mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 16 h 30 et le samedi de 14 h à 17 h**

La Présidente
Sandrine CORNU

MARCHE, GYM, VELO

L'association a repris ses différentes activités sportives :

- **La Gym adultes** : les adeptes de ce sport ont rendez-vous tous les mercredis entre 17 h 30 et 18 h 30 à la salle polyvalente avec Julien, leur coach sportif ; cette gymnastique favorise le travail de l'équilibre, le renforcement musculaire de tout le corps, la tonicité ; la séance est organisée en un échauffement cardio-musculaire et de coordination puis des exercices debout et au sol (on utilise des ballons, des haltères, des barres lestées ...)
- **La gym enfants** : Julien, éducateur sportif diplômé, propose des parcours motricité aux enfants âgés de 2 à 6 ans : des marches en mousse, des tunnels ; des jeux destinés par exemple à l'apprentissage des couleurs. Cette gymnastique est au cœur du développement moteur des enfants car elle accroît leurs aptitudes physiques, mentales, et sociales et surtout leur curiosité ; elle est d'autant plus bénéfique lorsqu'elle est pratiquée depuis un très jeune âge. (N'hésitez pas à venir faire un essai à vos bout'chou »).

- **La marche :** Les groupes de marcheurs prennent plaisir à se retrouver chaque dimanche et jeudi matin pour sillonner les nombreux sentiers de notre village ; tous connaissent désormais les coins et recoins de notre village, prennent plaisir également à faire une petite halte au marais du haut-pont le temps d'un rafraîchissement. Tous les premiers jeudis du mois, les adhérents font une « entorse » à la tradition et vont découvrir de nouveaux sentiers dans les villages environnants. L'association s'associe depuis de nombreuses années avec la Fédération Française de Cardiologie pour le parcours du cœur . Cette année, une marche a été organisée à l'occasion d'Octobre Rose qui a connu un grand succès puisque 80 personnes ont participé à cette « rand'rose ». Merci pour vos dons qui ont été envoyés aux centres concernés.

Les membres de l'Association, petits et grands, vous souhaitent une bonne et heureuse année 2024.

Moment de convivialité lors de l'arbre de Noël de l'association avec la dégustation de la traditionnelle roue briochée

Cordialement
Le Président, Hervé GUENOT



OISY DANCE

Notre Association « OISY DANSE » compte à ce jour une trentaine d'adhérents qui se retrouvent en rythme et avec entrain les mardi et jeudi de 19 h à 20 h autour de leur coach Olivier. Enchantés d'exécuter nos prestations dans les villages environnants mais également à domicile le 13 juillet - Place de la Mairie et lors de



notre visite annuelle à l'Ehpad où c'est un vrai bonheur de voir nos anciens, les yeux pétillants, les visages souriants et pour finir en accompagner quelques uns pour effectuer doucement mais sûrement quelques pas de danse.

2024, une année nouvelle s'ouvre à tous et à cette occasion, les membres du bureau ainsi que les adhérents de l'Association vous présentent leurs meilleurs vœux.

Le Président,
Olivier DESPEYROUX

LA SOCIETE DE CHASSE

La saison de chasse 2023 s'est relativement bien déroulée, nonobstant un manque de gibier naturel, les conditions climatiques et la présence forte de prédateurs ont en effet eu des conséquences néfastes sur le petit gibier.

Cette année encore, nous avons tiré les conséquences de notre comptage réalisé le dimanche 12 MARS 2023, et avons ainsi décidé de ne tirer le lièvre qu'une seule journée, afin de respecter nos critères de bonne et saine gestion cynégétique.

Concernant la perdrix, nos efforts et notre gestion rigoureuse des années précédentes portent leurs fruits. En outre, une aide de la Fdc 62 et de notre GIC nous a permis de réaliser cet été un pré-lâcher de 45 perdrix grises. Nous voyons, notamment de ce fait, la population de la perdrix bien progresser, ce qui nous a permis d'effectuer quelques prélèvements.

De la même façon, nous constatons une bonne progression du repeuplement du territoire en faisans. Par ailleurs, nous maintenons nos efforts à la fois d'agrainage en période hivernale et de régulation des espèces nuisibles. Durant toute la saison, la sensibilisation des chasseurs pour une cohabitation intelligente et cordiale a été de mise, afin de vivre ensemble dans la nature avec promeneurs, cyclistes, cavaliers, randonneurs, etc.....

Nous organiserons une nouvelle fois notre traditionnelle sortie comptage de printemps en mars 2024, et à laquelle vous êtes cordialement invités. Elle se déroulera le dimanche 10 MARS 2024: Rendez-vous à 8h45 à la ferme de Jacques BROY sur la place. Venez nombreux (es)!...Elle sera suivie d'un repas (sur inscription).

La bonne gestion tant budgétaire que cynégétique de notre société, est de bon augure pour vivre la prochaine saison, notre passion de façon toujours conviviale, sur un territoire préparé et giboyeux, permettant à tous les usagers de la nature de la partager.

A l'aube de la nouvelle année, le Conseil d'Administration se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour 2024.

Prenez soin de vous.

Le Président, Christian BROY

Le Bureau : Président : Christian BROY - Vice-Président: Hubert COQUELLE - Trésorier: Gérard DHINAUT - Secrétaire: Cédric DHINAUT
Vice-Secrétaire : Patrick SERGENT

LE COMITE DES FETES

L'équipe du comité des fêtes vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2024.



Nous avons pris beaucoup de plaisir à organiser de nombreuses manifestations en 2023 : karaoké, concours de belote, soirée année 80, le réveillon de la Saint-Sylvestre ...

Nous tenons à remercier l'ensemble des participants et nous vous donnons rendez-vous tout au long de l'année 2024.

Concours de belote

La Présidente
Danielle ADAMSKI

Date des prochaines collectes de **Oisy-le-Verger** :

Ordures ménagères résiduelles (bac gris) : tous les mardis

Collecte sélective (bac jaune) :

mardi 9 janvier 2024
mardi 23 janvier 2024
mardi 6 février 2024
mardi 20 février 2024
mardi 5 mars 2024
mardi 19 mars 2024
mardi 2 avril 2024
mardi 16 avril 2024
mardi 30 avril 2024
mardi 14 mai 2024
mardi 28 mai 2024
mardi 11 juin 2024
mardi 25 juin 2024
mardi 9 juillet 2024
mardi 23 juillet 2024
mardi 6 août 2024
mardi 20 août 2024
mardi 3 septembre 2024
mardi 17 septembre 2024
mardi 1 octobre 2024
mardi 15 octobre 2024
mardi 29 octobre 2024
mardi 12 novembre 2024
mardi 26 novembre 2024
mardi 10 décembre 2024
mardi 24 décembre 2024
mardi 7 janvier 2025
mardi 21 janvier 2025
...

Horaire des déchèteries

Baralle et Biache-Saint-Vaast

du 1^{er} avril au 31 octobre

du lundi au jeudi :

9h - 12h / 13h30 - 17h

vendredi et samedi :

9h - 12h / 13h30 - 17h30

dimanche : 9h - 12h

du 1^{er} novembre au 31 mars

du lundi au samedi :

9h - 12h / 13h30 - 16h30

dimanche : 9h - 12h

Vis-en-Artois

du 1^{er} avril au 31 octobre

du lundi au jeudi : 9h - 12h

Vendredi et samedi :

9h - 12h / 13h30 - 17h30

du 1^{er} novembre au 31 mars

du lundi au jeudi : 9h - 12h

Vendredi et samedi :

9h - 12h / 13h30 - 16h30

Collecte des déchets verts (contenant libre) :

lundi 15 avril 2024
lundi 22 avril 2024
lundi 29 avril 2024
lundi 6 mai 2024
lundi 13 mai 2024
vendredi 17 mai 2024
lundi 27 mai 2024
lundi 3 juin 2024
lundi 10 juin 2024
lundi 24 juin 2024
lundi 8 juillet 2024
lundi 22 juillet 2024
lundi 5 août 2024
lundi 19 août 2024
lundi 2 septembre 2024
lundi 16 septembre 2024
lundi 30 septembre 2024
lundi 14 octobre 2024
lundi 28 octobre 2024
vendredi 15 novembre 2024

Collecte du verre (bac vert) :

mardi 2 janvier 2024
mardi 6 février 2024
mardi 5 mars 2024
mardi 2 avril 2024
mardi 7 mai 2024
mardi 4 juin 2024

mardi 2 juillet 2024
mardi 6 août 2024
mardi 3 septembre 2024
mardi 1 octobre 2024
mardi 5 novembre 2024
mardi 3 décembre 2024

La valorisation des encombrants sur rendez-vous

Ce service gratuit, évite un encombrement de la chaussée et permet de vous accompagner plus rapidement dans vos besoins. À la différence de la benne, il a pour objectif d'effectuer un premier tri des déchets domestiques, afin de favoriser au maximum leur valorisation.

Mobilier, électroménager... Vos objets encombrants peuvent être remis en état pour trouver une seconde vie à la Ressourcerie. Pensez, avant de jeter, à alimenter l'économie circulaire qui réduit notre impact sur l'environnement. Si le réemploi n'est pas possible vos déchets pourront devenir une source de matière première (bois, métaux).

Prendre RDV sur notre site Internet : www.cc-osartis.com

Retrouvez l'ensemble des informations sur la collecte et gestion des déchets sur la page :

www.cc-osartis.com

onglet : Votre quotidien, rubrique : Gestion des déchets

Numéro Vert : 0 800 10 25 35

CALENDRIER DES FETES 2024

FEVRIER :

Samedi 10 : Concours de belote organisé par les enseignants

Mardi 13 : Carnaval organisé par le Comité des Fêtes, la Commission de l'Animation et le Club « les gourmandes ».

Samedi 17 : Soirée déguisée organisée par « Oisy Dance »

MARS

Samedi 16 : Soirée karaoké de la Saint-Patrick organisée par le « Comité des fêtes »

Dimanche 17 : Comptage du gibier : Rassemblement 8 h 30 chez Mr Broy Jacques suivi d'un pot de l'amitié à la salle de musique

Mardi 19 : Commémoration de la Guerre d'Algérie à 17 h 00 (RdV devant la mairie)

Dimanche 24 : Fête du Printemps : exposition organisée par les « Artistes en herbe » et le Comité des Fêtes

Dimanche 31 : Chasse à l'œuf au stade organisée par « Oisy pour la Vie »

AVRIL

Samedi 6 : Loto organisé par « Oisy pour la vie »

Dimanche 14 : Cérémonie de la médaille militaire : 10 h messe à Ecourt Saint-Quentin – 11 h 30 départ en cortège de la Place du Gl Desailly jusqu'au monument aux morts.

Dimanche 28 : Parcours du cœur suivi d'un repas organisé par l'Association « Marche Gym Vélo »

MAI

Mercredi 1^{er} : Vente de Muguets à la salle de musique par « Oisy pour la vie »

Mercredi 8 : Commémoration de la Victoire de 1945 à 10 h 30 (RdV devant la mairie)

Samedi 11 : Vente de fleurs de printemps organisée par « Oisy pour la vie »

Dimanche 12 : Tournoi de Football au Stade de Oisy-le-Verger organisé par la Municipalité

Dimanche 19 : Ducasse de la Pentecôte et Brocante organisée par la Commission de l'animation

Samedi 25 : Fête des nouveau-nés à 11 h salle d'honneur de la Mairie

Samedi 25 : Soirée Guinguette organisée par « Oisy Dance » à 19 h à la salle polyvalente

JUIN

Dimanche 2 : Rendez-vous au « jardin partagé » animations diverses proposées par « l'Arbre à Palabres »

Vendredi 21 : Fête de la musique sur la place du Gl Desailly organisée par le Comité des Fêtes, « Oisy Dance » et le Club des Gourmandes

Juin (suite)

Vendredi 28 : Kermesse de l'école à la salle polyvalente.

JUILLET

Samedi 13 : 21 h : démonstration de Oisy Dance
22 h : Retraite aux flambeaux suivie d'une soupe à l'oignon

Dimanche 14 : Randonnée des 4 départements pour les cyclos, circuits VTT, et 2 parcours marche organisés par l'Association Marche Gym Vélo : **Départ de l'école** à partir de 7 h pour le cyclo et VTT et à 9 h pour la marche (départ groupé)
Après-midi : vers 15 h : **jeux divers** organisés sur la place verte

22 h 30 : Terrain de Football : feu d'artifice

AOUT :

Dimanche 18 : Concours de pétanque sur la place verte organisé par le « Comité des Fêtes »

SEPTEMBRE

Dimanche 1^{er} : Exposition photos de l'an 2 000 à nos jours par le club photos

Samedi 14 et Dimanche 15 : Journées du Patrimoine organisées par l'Association « les amis de l'Eglise » (Expositions diverses...)

Samedi 21 : Concours de belote organisé par le « Comité des fêtes »

OCTOBRE

Dimanche 6 : Ducasse et célébration des Noces d'Or

Dimanche 13 : marche «octobre rose» suivie d'un repas organisé par l'Association MGV et le comité des Fêtes

Dimanche 20 : Repas des aînés

Samedi 26 : Soirée halloween organisée par « Oisy pour la vie » à la salle polyvalente

NOVEMBRE

Lundi 11 : Commémoration de l'Armistice 1918 – RdV 10 h 45 devant la mairie

Samedi 23 : Soirée Beaujolais organisée par « la commission de l'animation et le Comité des Fêtes »

DECEMBRE

Dimanche 1^{er} : Marché de Noël à la salle polyvalente organisé par « Artistes en herbe »

Vendredi 6 : Fête de la Saint-Nicolas

Dimanche 8 : Loto organisé par le Comité d'Histoire Locale

Vendredi 13 : Arbre de Noël de l'école

Samedi 14 : 11 h : Fêtes des diplômés en mairie

Samedi 21 : Soirée jeux de Noël organisée par « Oisy pour la vie »

Mardi 31 : Réveillon de la Saint-Sylvestre organisé par le comité des fêtes.